



Lycée Louis de Broglie



1 Avenue Béranger 78160 MARLY-LE-ROI

☎ 01.39.17.16.16

📖 01.39.17.16.10

FUTURS ÉLÈVES DE 2^{NDE}

Madame, Monsieur,

Votre enfant a été affecté au lycée Louis de Broglie en classe de seconde générale et technologique pour la rentrée scolaire 2023. C'est avec plaisir que nous l'accueillerons l'année prochaine.

Vous allez procéder à l'inscription administrative en ligne grâce aux codes fournis par le collège. Merci de vérifier précisément toutes les informations (noms, adresses, mails... de tous les responsables). Sans cette inscription avant le 6 juillet, la place sera donnée à un autre élève.

Inscriptions

Mercredi 28 juin, de 9h à 13h	Élèves du collège Louis Lumière (nom de famille de A à R uniquement)
Jeudi 29 juin, de 8h30 à 12h30	Élèves du collège Jean Monnet
	Élèves du collège Louis Lumière (nom de famille de S à Z uniquement)
Jeudi 29 juin, de 14h30 à 16h30	Élèves d'autres collèges, redoublants, élèves de l'Internat

→ Documents nécessaires à apporter le jour de l'inscription

CANDIDATURES AUX OPTIONS ITALIEN LV3 ET CINEMA :

- Une lettre de motivation pour le choix de l'option Cinéma ou de l'Italien.

RESTAURATION :

2 possibilités :

- **Vous nous donnez l'attestation de paiement CAF** à partir de votre compte CAF en ligne ou avec la calculatrice en ligne (Vous trouverez ci-joint les détails et la procédure). Le repas sera facturé entre 0.50€ et 4.09€ selon vos revenus (tarifs à ce jour). Il n'y a plus d'envoi automatique du document par la CAF.
- **Vous ne donnez rien**, votre enfant sera demi-pensionnaire et pourra déjeuner au service de restauration. Le prix du repas sera au tarif maximum pour un ½ pensionnaire, soit 4.09€ à ce jour.

Pour information :

Des codes vous seront fournis à la rentrée pour que vous puissiez alimenter le compte de votre enfant. Les familles devront veiller à ce que le compte soit approvisionné tout au long de l'année scolaire. Seuls les repas réservés seront facturés. Une aide financière peut être sollicitée via les fonds sociaux.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

- La **fiche infirmerie** que vous aurez complétée au préalable (à télécharger sur le site de télé-inscription).
- Copie des **3 bulletins de troisième** et **EXEAT** (Certificat de Fin de Scolarité fourni par le collège). Sans cet EXEAT il ne pourra y avoir d'inscription définitive.
- **Une photocopie d'une pièce d'identité valide de l'élève RV carte d'identité, de séjour ou passeport.**

- Une copie de l'**attestation de sécurité routière ASSR 2** délivrée par le collège (si vous l'avez passée).
- Si l'élève est boursier, copie de l'attestation de bourse reçue à votre domicile.
- Le Relevé d'Identité Bancaire du parent, responsable financier (par anticipation en cas de voyage, sortie ou bourse). Merci d'indiquer au dos du RIB le nom et prénom de l'élève.
- Des chèques éventuels pour la MDL (Maison des Lycéens) et/ou la caisse de solidarité.
- L'accès au garage à vélos si besoin (à télécharger sur le site de télé-inscription).

→ **Maison des lycéens**

La Maison des lycéens est une association gérée par les élèves. Elle organise des activités périscolaires et participe à des projets éducatifs. L'adhésion n'est pas obligatoire mais vivement conseillée : la cotisation de 15 € est à régler par **chèque à l'ordre de la Maison des Lycéens du lycée Louis de Broglie**.

→ **Caisse de solidarité**

Il existe au lycée Louis de Broglie une caisse de solidarité qui permet d'aider les familles en difficulté. Vous pouvez, si vous le souhaitez, verser une somme à la caisse de solidarité du lycée (chèques uniquement, à l'**ordre de l'agent comptable du lycée Louis de Broglie**).

→ **Deux roues**

Les élèves utilisateurs de deux roues devront utiliser le garage à vélo. Les familles concernées imprimeront en ligne l'autorisation et le règlement d'utilisation. Ce document, renseigné, sera apporté à la rentrée. Leur carte magnétique sera alors paramétrée pour en permettre l'accès.

CHOIX DES ENSEIGNEMENTS DE SECONDE

→ **Enseignements Optionnels, donc facultatifs, un seul possible par élève**

- Littérature et civilisation de l'Antiquité (pour les élèves ayant suivi un enseignement en **latin** en troisième) : 3 h
- **Cinéma Audiovisuel** : 3 h Apporter une lettre de motivation
- **Italien** LV3 Grand débutant : 3 h Apporter une lettre de motivation
- **Pour les élèves affectés en 2^{nde} euro** la seule possibilité est de prendre le **latin** en option facultative.

Ces enseignements passionnants sont présentés sur le site internet du lycée (les formations, puis options de 2^{nde}).

Les enseignements de latin, cinéma-audiovisuel et italien LV3 peuvent être poursuivis en première et terminale et être comptabilisés au bac en tant qu'options facultatives. Ils pourront aussi être arrêtés en fin de 2^{nde}, donc il n'y a aucun risque à en choisir un.

C'est à la rentrée scolaire que les élèves sauront quel enseignement optionnel a pu leur être attribué.

RENTREE SCOLAIRE 2023

La rentrée des élèves de seconde aura lieu le Lundi 4 septembre de 9h30 à 12h30

**Les cours commenceront le Mardi 5 septembre 2023
selon l'emploi du temps des classes.**

Le service de restauration sera ouvert à partir du Mardi 5 septembre sur réservation (via le site du lycée), La distribution des codes d'accès se fera le Lundi 4 septembre.

La remise des livres est prévue le jour de la rentrée, le 4 (penser à apporter un sac).

1 photo d'identité à apporter le jour de la rentrée scolaire avec le nom et prénom de l'élève au dos.